

12 et 16 Novembre 2020

CSEC (ex-CCE) AIR FRANCE → PDV-PSE 2021

Le cabinet d'expertise SYNDEX a rendu ses rapports d'analyses et ils ne sont pas tendres avec la politique engagée par Air France :

« AF projette un PDV qui ne répond pas à la crise Covid contrairement à ses principaux concurrents, tous dans une surenchère de restructuration. L'analyse des orientations stratégiques AF a mis en évidence la continuité et l'accélération d'une stratégie de repli pour la compagnie Air France déjà entamée avant la crise. La crise sanitaire a été l'opportunité pour la direction d'Air France d'accélérer, et non pas de repenser, ce processus de transformation. **Ce positionnement suggère que l'impact Covid n'a pas été pleinement pris en compte dans les orientations stratégiques de la compagnie Air France.** A l'exemple de l'établissement Court-Courrier dont les performances économiques ne se sont pas améliorées malgré 6 PDV successifs, **le plan de transformation ne vise pas à rétablir la performance économique des métiers en difficulté, mais à accélérer la disparition de ceux-ci au profit de la sous-traitance.**

Le PDV AF, entérine un processus d'externalisation des activités d'AF, dans une dimension tout autant empreinte de dogmes managériaux que de logiques économiques ».

Concernant le questionnaire envoyé à tous les salariés, il en ressort :

- un manque de confiance en l'avenir, plus fortement exprimé aux Systèmes d'Information et à l'Exploitation Court Courrier,
- un « soutien social » de la hiérarchie de proximité estimé « globalement bon »,
- que les changements d'organisation précédents ont eu un impact négatif sur les conditions de travail.

Pour Sud Aérien, ce rapport met en lumière une mauvaise réponse de nos dirigeants face à la crise sanitaire actuelle. Plutôt que déployer un plan adapté à notre nouvel environnement, la mise en place de cette « restructuration » (et du PDV-PSE associé) n'est que l'accélération d'un plan déjà prévu avant la crise sanitaire.

De plus, ce PDV est une refonte du modèle social Air France avec deux dimensions :

- déployer un **dumping-social au sein du groupe** par le développement de Transavia au dépend d'AF,
- **mettre en concurrence des établissements AF avec des sous-traitants** (mais en réduisant la comparaison à un débat sur la rémunération, qui ne prend pas en compte d'autres paramètres : investissements, diversification, souplesse d'exploitation, savoir-faire, réactivité, ...)

En conclusion, c'est surtout un projet de désinvestissement social mis en œuvre sur le personnel. Cette stratégie va dégrader l'image de la compagnie et va porter une perte des savoirs et de compétences. La réduction budgétaire de la DG.SI (Informatique) interroge aussi sur les ambitions en termes de déploiement et d'innovation.

La direction applique une logique financière qui ne répond pas à une réelle réaction à la « crise covid », et encore moins une vision d'avenir afin de préparer la reprise. **Ce plan va générer encore plus de stress pour les salariés dans un contexte de crise déjà anxiogène.** Sud Aérien demande la renationalisation immédiate de la compagnie pour un autre modèle de gouvernance, plus en lien avec les besoins de développement territoriaux et industriels.

Votes des élus sur les orientations Stratégiques: massivement contre le projet de la direction, la majorité des organisations syndicales sont opposées à la stratégie SMITH.

POUR	CONTRE	Abstention	Ne vote pas
	SUD Aérien, UNSA, CGT, FO, CFDT, CGC	SNPL	

*Resultats Troisième Trimestre 2020 Groupe Air France.

Le chiffre d'affaires cet été aura été en forte régression (-68%). Concernant le remboursement des passagers, AF a déjà versé 1,2 milliards€. Il reste encore 650 millions€ de billets non-remboursés.

Autre info : 402 millions€ ont été provisionnés pour le PDV des personnels au Sol, 34 M€ pour les PNC, 51 M€ pour les PNT et 86 millions€ pour HOP.

Incluant tous ces éléments, la direction estime que la trésorerie AF, à la fin de l'année 2020, se montera à 4 milliards€ (après avoir utilisé la totalité des 7 milliards€ de prêts).

AF va lancer une « *intermodalité* » avec la SNCF, Train+Avion entre Paris et Bordeaux.

Le lancement de la vente Bordeaux-Massy interviendrait en Décembre 2020.

Par contre, nous apprenons en session que les transferts des passagers entre Massy et Orly se feront entaxi ! (non-sens écologique !).



*Point sur la transformation et le schéma immobilier.

La direction cherche à se séparer des bâtiments de la région parisienne. Des équipes sont déjà prévues pour être intégrées au siège de CDG début 2022 : AMO fret et Ecole des escales (aujourd'hui au dôme 8), Pôle Assistance Compagnies Clientes (QUALIAUDIT aujourd'hui à Uranus), Recrutement (aujourd'hui à Villepinte), HOP (aujourd'hui à Paray).

Une étude pilotée par la Direction Immobilière débutera le 13 Octobre 2020 pour étudier la « vente potentielle » du site de PARAY (dans son intégralité ou partielle) et la relocalisation sur Roissy des activités qui y sont positionnées. Les conclusions de l'étude seront rendues fin Janvier 2021. **Pour Sud Aérien, un déménagement forcé des collègues conduira forcément à plus de pénibilité, et plus de stress.** Sont aussi concernés des sites de Toulouse (Chapitre), Nice, Bordeaux et Paris-Invalides. La direction vend notre patrimoine, veut se débarrasser de bâtiments emblématiques, et de nos agences. Sans prendre en considération l'attachement au lieu de travail.

SUD Aérien – 12 Rue des Frères Lumières – 77290 Mitry-Mory

Portable : 06.37.91.20.51

Tél : 01.41.75.20.85

sudaf@wanadoo.fr

www.sud-aerien.org

Sud Aerien

@SudAerien